

Zeitschrift: Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura
Herausgeber: Association pour la défense des intérêts du Jura
Band: 22 (1951)
Heft: 10

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LES INTÉRÊTS DU JURA

Bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura
CHAMBRE D'ÉCONOMIE ET D'UTILITÉ PUBLIQUE DU JURA BERNOIS

XXII^e ANNÉE

PARAIT UNE FOIS PAR MOIS

N^o 10. OCT. 1951

SOMMAIRE:

Nos communes sur la route de l'avenir

Nos communes sur la route de l'avenir

A la lumière du rapport de la Direction cantonale des finances concernant
la compensation financière entre les communes bernoises

L'exode des forces vives

Un problème d'importance vitale se pose à nos gouvernants, celui de l'existence des communes suisses. L'exode vers les centres urbains, vers les grandes agglomérations se poursuit et va de pair avec la prospérité. L'individu est sans cesse à la recherche d'un milieu plus facile, plus confortable, mieux adapté au rythme étourdissant de notre civilisation. La ville le lui offre avec le sourire car c'est pour elle acquisition positive. L'homme qui lui arrive est dans la force de l'âge, capable de produire et de gagner. Il sera un élément actif de la cité. Il participera à son développement, à son enrichissement, à sa grandeur. La ville elle-même le lui rendra en lui garantissant une occupation presque constante, en lui assurant des moyens de communications rapides, des écoles renommées, des services sociaux et d'hygiène modernes, des loisirs variés. Il en profitera lui et sa famille et à l'âge de la retraite se souviendra-t-il peut-être du petit coin, perdu là-bas dans le hameau où l'on vit si simplement, si bonnement. Il y retournera et paisiblement y achèvera ses jours.

Tout le problème est là. Nos autorités le connaissent. Nos villages se dépeuplent de forces vives accaparées par les villes et que de villages, malgré toute leur persévérance, leur volonté, affaiblis par ce mouvement de la population vers les régions urbaines, vivent, végètent, se meurent...

Ce drame que nous connaissons

C'est le drame du village, c'est le drame que vit chaque autorité de village, qu'il soit petit ou grand, à proximité ou non de voies de communication. Ce drame est vrai, plus accentué dans la campagne bernoise qui n'a pas le privilège de connaître les revenus d'une industrie horlogère. Mais ce drame nous l'avons vécu dans le Jura. Nous nous souvenons encore de l'affreuse crise des années de chômage, de disette, des années d'endettement où malgré les hausses continues du taux de l'impôt, le caissier communal n'arrivait pas à boucler ses comptes. Nous l'avons vécu et il nous a marqué de cette crainte en l'avenir. Aujourd'hui, le travail est abondant. Mais demain ? et le souci du lendemain demeure toujours présent, comme un frein, à tous les projets qu'on voudrait tant réaliser.

Mais l'âme demeure

Tous les villageois ne partent pas pour la ville. Il y a les agriculteurs, attachés à leur terre, souvent ingrate, à leur ferme qui crie